



« Ne mélangeons pas protection du climat et transition énergétique »

LE MONDE ECONOMIE | 07.05.2016 |

Par Claude Mandil (ancien directeur de l'Agence Internationale de l'Energie)

Les tarifs d'achat garantis à l'éolien et au solaire ne permettent pas de lutter efficacement contre le réchauffement climatique. Pire, ils empêchent les technologies de demain d'émerger.

Il existe deux bonnes raisons de soutenir le développement de la production d'électricité renouvelable : une, le monde doit très fortement réduire ses émissions de CO₂ ; deux, nous devons nous préparer à un monde dans lequel les énergies fossiles seront sinon épuisées, du moins raréfiées, donc renchériées. Mais les calendriers qui gouvernent les actions correspondantes sont très différents.

La réduction des émissions est une urgence absolue ; il n'y a pas une minute à perdre et il faut donc mettre en œuvre toutes les technologies disponibles : énergies renouvelables, mais aussi nucléaire, sobriété et efficacité énergétique, capture et séquestration du carbone (CCS). Nous pourrions aller d'autant plus loin dans la réduction des émissions que nous aurons privilégié les solutions les moins coûteuses. Le moyen d'y parvenir est connu : pénaliser les émissions par un prix du carbone émis suffisamment élevé.

La perspective de devoir se passer de la plus grande partie des énergies non renouvelables est, en revanche, à échéance plus lointaine. Il faut donc préparer les technologies qui seront compétitives dans dix, vingt ou trente ans. Si bien que deux actions politiques sont simultanément indispensables : un prix élevé du carbone pour l'immédiat, un effort de recherche accru pour préparer l'avenir. A cet égard, où en est l'Europe ? Et la France ? Disons-le clairement : elles ont tout faux.

Pour atteindre le premier objectif ? Donner un prix élevé au CO₂ émis ? L'outil imaginé était le système de permis d'émissions négociables ; excellent outil dans son principe, à condition qu'il soit géré par une autorité compétente et indépendante. Cela n'a pas été fait, et le permis, qu'on espérait voir atteindre les 50 euros par tonne, se traîne aux environs de 5 euros. A ce prix, impossible de privilégier les investissements à faible émission et à faible coût. On en voit l'application pratique chez nos vertueux voisins allemands, qui accroissent la part du charbon dans leur production d'électricité !

On s'est donc rabattu sur un autre système, celui-là spécifique aux énergies renouvelables, éolien et photovoltaïque : le tarif d'achat garanti, payé par le consommateur d'électricité sans qu'il en ait réellement conscience. On a cru par ce moyen atteindre simultanément l'objectif de court terme et l'objectif de long terme, sans vouloir se rendre compte qu'en réalité on sabotait l'un et l'autre. Voici comment.

Un surcoût payé par le client

En choisissant de privilégier à court terme et massivement les énergies renouvelables, on s'est implicitement résigné à leur faire accomplir la plus grande partie de l'effort de

réduction des émissions, puisque ni l'efficacité et la sobriété, ni le nucléaire, ni la CCS ne sont rémunérés pour leur contribution à cette réduction. On a donc accepté de soutenir les énergies renouvelables bon marché (l'éolien à terre en zone favorable, le photovoltaïque dans les régions ensoleillées du sud de l'Europe), mais aussi celles qui sont très chères, comme le photovoltaïque dans le nord de l'Europe ou l'éolien en mer. Et on l'a fait avec enthousiasme, puisque le surcoût, même s'il est très élevé, est financé discrètement par une taxe prélevée sur tous les kWh consommés, sans qu'aucune assemblée élue ait eu à en délibérer.

Pire, le tarif d'achat, identique pour une technologie donnée, est donc calculé de manière à assurer une rentabilité aux installations les moins performantes, procurant ainsi d'incroyables rentes de situation aux installations les mieux placées, rentes financées, faut-il le répéter, par le consommateur sans qu'il le sache. Coût pour l'Allemagne : 25 milliards d'euros par an. Coût pour la France : 7 milliards d'euros par an, en hausse constante.

On n'insistera pas sur deux autres inconvénients majeurs du système : tout d'abord, l'existence de cette rente prête aux abus (prévarication, prise illégale d'intérêts), dénoncés par la Cour des comptes ; ensuite, l'afflux de quantités d'électricité soustraites aux lois du marché (puisque rémunérées à prix garanti, quel que soit l'équilibre de l'offre et de la demande) a tout simplement mis le marché de l'électricité en lambeaux, lui interdisant de fournir les signaux nécessaires aux investissements de long terme en énergie non fluctuante. Les ruptures d'approvisionnement de la prochaine décennie sont inscrites dans le chaos d'aujourd'hui.

Des revenus assurés sans effort

A-t-on au moins permis de progresser sur l'autre objectif, la préparation d'un avenir alimenté par les seules énergies renouvelables ? En réalité, on a fait le contraire. Alors qu'il fallait intensifier les efforts de recherche pour faire émerger les technologies les plus performantes pour demain, on a cru bon de passer immédiatement à la production d'électricité à grande échelle avec les technologies d'aujourd'hui. On dépense des dizaines de milliards pour installer en mer des éoliennes de technologie classique, non susceptibles de progrès spectaculaires, au lieu de favoriser la recherche sur des technologies nouvelles, dont certaines pourraient émerger à moyen ou long terme. Et pourquoi les opérateurs se fatigueraient-ils à innover puisque la garantie d'un tarif leur procure des revenus assurés à l'abri de toute concurrence ?

On nous répète à l'envi que la protection de la planète n'a pas de prix. C'est vrai. Malheureusement, elle a un coût, ce qui n'est pas la même chose. C'est pour avoir oublié cette vérité que nous investissons sans sourciller dans des technologies qui coûtent 600 euros par tonne de CO₂ évitée, alors que des technologies existent en abondance à moins de 100 euros par tonne. Au moins saurons-nous ce qu'il faut faire pour sortir de ce terrible gâchis : remettre les coûts au centre de nos politiques énergétiques et environnementales, grâce à un prix élevé supporté par les émissions de CO₂, tout en préparant l'avenir par une politique ambitieuse de recherche et développement. Les tarifs d'achat garantis ne satisfont ni aux bonnes pratiques économiques ni aux bonnes pratiques démocratiques. Il faut les supprimer.

Par Claude Mandil